

# PROMES NEWS

Bulletin édité sur papier et internet avec du courant d'origine photovoltaïque

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE  
SOMMAIRE DU N° 34 NOVEMBRE 2000

1. BILLET DE LA PRESIDENTE
2. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA PROMES
3. UNE AFFAIRE DE CONVICTION
4. REFLEXIONS D'UN INDUSTRIEL
5. LA SCHIZOPHRENIE DES GENS HEUREUX
6. EVALUATION DU PROGRAMME DE SUBVENTIONNEMENT
7. NOUVELLES DE WWW.PROMES.CH
8. MANIFESTATIONS
9. NOUVELLES BREVES
10. OFFRES D'EMPLOI ET DE SERVICE
11. DIVERS
12. COMMUNICATIONS DU COMITE

APRES LE  
24 SEPTEMBRE

## SECRETARIAT DE LA PROMES

Contact : Jean Graf / Céline Schiesser [Secretariat@promes.ch](mailto:Secretariat@promes.ch)  
Case postale 9 Tél. : 032 / 843.49.88  
2013 Colombier (Permanence lu-ve)

## RÉDACTION DU BULLETIN

Jean-Marc Cottier [Redaction@promes.ch](mailto:Redaction@promes.ch)  
20 rue Crespin  
1206 Genève

## 1. BILLET DE LA PRESIDENTE

Après une débauche de tournesols, de discours, de calculs et de portes ouvertes, voilà que le peuple a dit non.

Faut-il pour autant sortir mouchoirs et chrysanthèmes ? Certainement pas ! Il faut se rappeler que si le système politique suisse est lent, il a l'avantage d'être sûr. Les femmes vous le diront : elles ont du insister et persuader pour avoir le droit de vote. Et l'assurance maternité attend encore son tour. Mais quand le peuple suisse dit oui, c'est que vraiment le message a passé jusqu'au fond des chaumières.

Votre Comité et bien d'autres se sont battus cet été pour que le solaire et les autres énergies aient leur place dans l'approvisionnement énergétique du pays. Déjà, le marché leur donne quelque peu raison. La prochaine proposition sera meilleure que la première, elle touchera un public mieux informé. Cette campagne-là commence aujourd'hui déjà, chaque fois qu'un projet solaire se réalise, par vos soins.

PROMES a pour but de vous soutenir dans votre action et de joindre les forces là où c'est nécessaire. Qu'attendez-vous de votre Association, de votre Comité ? Après l'agitation d'un été pas comme les autres (et qui a au moins eu pour avantage une mise au courant accélérée de votre Présidente) il est prêt à entendre vos demandes et suggestions.

Au plaisir de vous lire !

Isabelle Opan  
Présidente de la PROMES

## 2. COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA PROMES

### **Gagnant grâce au solaire !**

Celui qui construit en recourant aux technologies solaires est **gagnant** à long terme: c'est ce qu'ont pu constater les visiteurs des portes ouvertes organisées par la PROMES cet été en Suisse romande.

Parmi eux, dans chaque canton, 2 personnes y ont **gagné** la montre solaire universelle des Bénédictins: une petite merveille de poche !

Qui sort **gagnant** des votations du centime solaire de septembre?

Certainement l'énergie solaire! Le grand public a pu réaliser qu'elle existait, en des lieux et à une échelle souvent insoupçonnée. Si 47 % ont voté oui, ils sont certainement plus nombreux encore à soutenir, d'une manière ou d'une autre, les énergies renouvelables.

A l'occasion de son dernier comité la PROMES prend acte que 47% des votants ont voté selon ses recommandations, reconnaît que l'enjeu était compliqué, relève que le problème n'est pas résolu pour autant.

Au vu des résultats, la PROMES veut renforcer son concours à tous les défenseurs des énergies renouvelables et de la qualité de l'environnement qui s'attacheront à développer et à proposer des solutions réalistes, applicables dans les plus brefs délais.

La PROMES souhaite que d'éventuelles taxes dissuasives ou pénalisantes ne touchent que la consommation excessive ou polluante.

La PROMES exige un contrôle strict de la gestion et de l'utilisation des fonds publics destinés à la promotion de l'énergie solaire.

La PROMES affirme que la Suisse est à la pointe de la recherche dans le domaine solaire, et que le solaire thermique est non seulement au point, mais techniquement banalisé au même titre qu'une voiture. Il est économiquement concurrentiel. L'énergie solaire n'attend qu'un signe pour prendre une part significative à l'alimentation énergétique de notre pays,

La PROMES se réjouit de la voie suivie par d'autres pays :

- l'ordonnance de Barcelone du 31.7.2000 exige des gros consommateurs qu'ils produisent 60% d'eau chaude sanitaire solaire,
- la loi allemande du 25 février 2000 prévoit le rachat au prix coûtant de l'électricité d'origine photovoltaïque.

Avec SuisseEnergie (ex Energie 2000) la PROMES veut tenir les engagements pris à Kyoto. La PROMES prétend depuis toujours qu'en matière énergétique il convient de privilégier le long terme et elle poursuivra ses efforts pour que ses membres mettent à disposition des clients du solaire des produits de qualité compétitifs sur le plan économique.

**PROMES**  
**Association des Professionnels Romands de l'Energie Solaire**

### 3. UNE AFFAIRE DE CONVICTION

#### Après le 24 septembre 2000, billet d'humeur du rédacteur

46.6% de la population soutient d'une façon ou d'une autre le développement des énergies renouvelables dans notre pays, ce qui est en soi une excellente nouvelle. Malheureusement, la présentation compliquée des enjeux du scrutin et le matraquage des opposants ont eu raison des propositions concrètes qui nous étaient faites.

Pour la Fédération des syndicats patronaux, les Suisses ont bien voté... puisqu'ils ont suivi en tous points ses recommandations ! Pour nous, les Suisses n'ont fait que repousser de quelques années des décisions inéluctables, très probablement faute d'en avoir compris à la fois la nécessité et l'intérêt pour le développement économique du pays.

Le Conseiller Fédéral Leuenberger l'a dit : nous n'avons pas su leur présenter un projet crédible. De nombreux témoignages nous sont parvenus pendant cette campagne, dont nous voudrions citer la phrase suivante :

« ...le public a quelques difficultés à comprendre la rhétorique fédérale... »

Nous pensons aussi que si le 3 X NON doit beaucoup à la secrétaire générale de l'organisme « EconomieSuisse » (issu de la fusion du Vorort et de la SDES) il faut reconnaître que le **manque de conviction** de l'ancien directeur de l'Office fédéral de l'énergie dans la promotion des énergies renouvelables a fortement contribué à brouiller la « rhétorique fédérale ».

Nous souhaitons une excellente retraite à Monsieur Eduard Kiener, en espérant que son successeur puisse diriger d'une main ferme cet Office, dont la tâche est de trouver la voie vers une économie énergétique favorable à l'environnement et la plus indépendante possible, comme le lui a demandé le souverain en septembre 1990.

Nous ne répéterons jamais assez que l'énergie solaire est maintenant une source d'énergie compétitive dans bien des domaines et qu'elle n'attend qu'un signe pour prendre une place non-négligeable dans l'alimentation énergétique de notre pays. Ce signe ne doit pas nécessairement prendre la forme de subventions ; nous avons souvent dit les dégâts que peuvent causer les arrosages en douche écossaise, souvent taris au gré des fluctuations politiques du moment.

Quelques décisions prises dans des pays voisins nous montrent la voie à suivre :

- La loi allemande sur les énergies renouvelable du 25 février 2000 créant les conditions-cadre nécessaires au développement d'une véritable industrie photovoltaïque.[résumé en français] [texte original]
- L'Ordonnance de Barcelone du 31 juillet 2000 imposant 60% d'énergie solaire dans la préparation de l'eau chaude sanitaire. [résumé en français] [texte original]

Energie 2000 changera de nom en janvier 2001 pour devenir « SuisseEnergie »....

La PROMES et 46,6% des Suisses seront au côté de son nouveau directeur et de ses collaborateurs pour **convaincre** « EconomieSuisse » de la réalité des énergies renouvelables.

*Jean-Marc Cottier*

#### **4. RÉFLEXIONS D'UN INDUSTRIEL**

##### **Après le 24 septembre 2000, l'opinion d'un membre du Comité de la PROMES**

Contrairement à ce que d'aucuns voudraient laisser entendre, le peuple suisse, dans sa majorité, n'a pas dit non à l'énergie solaire. Le 24 septembre dernier, il n'a pas dit non au développement des énergies renouvelables, ni à la protection de l'environnement, n'en déplaie aux défenseurs des acquis du nucléaire et d'autres .

Le peuple suisse a dit non à des propositions peu claires et à une méthode de promotion des énergies renouvelables qui ne l'a pas convaincu. Il a dit non, entre autres,

- à des taxes, dites écologiques, qui voulaient pénaliser, au même titre, les bons et les mauvais consommateurs.
- aux nouveaux prélèvements fiscaux qui en résulteraient (TVA).
- à une hypothétique redistribution lourdement grevée des coûts de fonctionnement de structures étatiques et d'un appareil para-étatique avide.
- et aussi, au subventionnement des entreprises électriques, qui se sont déjà largement enrichies sur son dos.

Le peuple suisse a compris que ce ne serait pas ces taxes qui résoudraient les problèmes de pollution et faciliteraient la sortie rapide du nucléaire. Il aurait, peut-être, cautionné des mesures plus équitables et plus efficaces.

Les déclarations fatalistes et les menaces de mesures punitives n'apporteront rien. Il serait plus constructif de tirer la leçon de ce refus et d'étudier des propositions acceptables.

Bien que les technologies suisses des énergies renouvelables soient performantes et en constant développement (n'en déplaie à M. Leuenberger), il est utopique de prétendre que notre société pourrait, du jour au lendemain, se passer d'une certaine proportion d'énergies non renouvelables et polluantes pour couvrir ses besoins essentiels.

S'il faut introduire des taxes dissuasives ou pénalisantes, elles ne doivent toucher que la consommation excessive et la part qui pourrait, à coût raisonnable, être couverte par des énergies renouvelables. Parallèlement, les bons consommateurs devraient bénéficier d'une conséquente réduction de charges; les pertes fiscales qui en résulteraient seraient largement compensées par les prélèvements aux mauvais consommateurs.

La PROMES veut apporter son concours à tous les défenseurs des énergies renouvelables et de la qualité de l'environnement qui s'attacheront à développer et à proposer des solutions réalistes, applicables dans les plus brefs délais.

D'autre part, et plus encore que par le passé, la PROMES exigera un contrôle strict de l'utilisation des fonds publics destinés à la promotion du solaire par SuisseEnergie (ex Energie2000) et par les multiples appareils mis en place dans l'intention de gérer la redistribution des taxes.

*Jean-Pierre Rossy*

## 5. LA SCHIZOPHRÉNIE DES GENS HEUREUX

**LES OCCIDENTAUX** sont des gens fort heureux : non seulement ils vivent dans un état d'opulence historiquement unique, mais ils ont la chance de pouvoir vivre dans deux mondes à la fois. Dans le monde réel no 1, la combustion du pétrole produit du gaz carbonique capable de provoquer un changement climatique qu'ils jugent très inquiétant. Dans le monde réel no 2, la hausse du prix du pétrole, qui pourrait obliger à en limiter la consommation, leur semble un scandale insupportable. Dans le monde no 1, le naufrage de l' *Erika* soulève l'indignation des foules et suscite des manifestations. Dans le monde no 2, la vente record d'automobiles en 1999 est saluée comme une performance remarquable. Dans le monde no 1, le premier ministre s'apprête à prononcer un discours [texte original] soulignant l'engagement de la France dans la lutte contre le changement climatique. Dans le monde no 2, le ministre des finances supprime la vignette auto, encourageant l'usage du premier facteur de l'accroissement de l'effet de serre.

Il n'est pas besoin d'être persan ou martien pour moquer cette dualité. Et pour rappeler que les mondes no 1 et no 2, celui de la bonne conscience écologique et celui du confort à tout prix, sont, malgré tous nos efforts de dissociation mentale, les deux facettes d'un seul et même monde. Dans celui-ci, on ne peut à la fois éviter le changement climatique et maintenir une croissance continue de la consommation d'énergie. Et dans ce monde opprimé par de si gênantes contraintes, la hausse actuelle du prix du pétrole n'est pas le résultat du comportement irresponsable de producteurs en position de monopole, mais l'effet d'une évolution structurelle de l'économie mondiale. On s'étonne que l'idéologie dominante, si furieusement libérale, oublie les données de base du marché, à savoir que, quand un produit se raréfie, il renchérit.

*Hervé Kempf, Le Monde, 5 septembre 2000*

Ce remarquable article du Monde [texte intégral] semble avoir été écrit en illustration des résultats du dernier scrutin fédéral.

Rien n'est plus dangereux que d'entretenir l'idée que la hausse des prix du pétrole est néfaste, comme l'ont fait les milieux économiques suisses pendant cette campagne de votation. On devrait au contraire soutenir qu'elle est souhaitable et nécessaire pour faire évoluer le monde réel N°2 en améliorant l'efficacité énergétique et en rendant concurrentielles les énergies renouvelables.

A défaut, c'est le monde réel N°1 qui se chargera de nous rappeler que le grand totem de la croissance a des pieds fragiles.

Les pays en voie de développement ne vivent pas dans un monde d'opulence et pour le moment ils ne vivent que dans le monde de leur survie ; mais il ne fait aucun doute que tôt ou tard ils auront aussi accès aux ressources énergétiques de la planète. Que signifieront alors ces promesses de réserves d'hydrocarbures qui rendent les fous heureux ?

Dans PROMES NEWS 23 nous avons présenté l'étude parue dans le magazine «Pour la Science » [résumé] de mai 1998 au sujet de « La fin du pétrole bon marché ». La nervosité du marché pétrolier ne fait que donner raison à ces géologues, alors que les économistes persistent et signent !

Comme les trois petits singes africains, conclut Hervé Kempf, les politiques peuvent vouloir ne rien entendre, les économistes ne rien voir, les écologistes ne rien dire - cela n'empêchera pas la coïncidence des deux mondes du pétrole et de la planète.

*JMC*

## **6. ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SUBVENTIONNEMENT**

*Résumé en français de l'étude réalisée pour l'OFEN : Evaluation des Subventionsprogrammes für Solaranlagen, Juni 2000. EDMZ Nr. 805.523 d*

*La présente évaluation traite de l'application et de l'efficacité du programme fédéral de subvention pour installations solaires thermiques et photovoltaïques, au cours de la période 1997-1999. Elle se fonde sur l'exploitation de la banque de données de l'OFEN ainsi que sur des renseignements fournis par SWISSOLAR, par des services cantonaux de l'énergie, par des fournisseurs, des installateurs et des maîtres d'ouvrage d'installations solaires.*

Le programme de subvention a été adopté par le Parlement fin 1996, avec une augmentation du budget consacré aux énergies renouvelables; depuis lors, il est financé par des crédits annuels d'un montant variable. Il est destiné à encourager les installations thermiques pour la production d'eau chaude et pour le chauffage offrant plus de 4m<sup>2</sup> de surface de capteurs, et les installations photovoltaïques de plus de 1 kWp de puissance. Le taux de subvention moyen s'élève à environ 6 % pour les installations thermiques, 21 % pour le photovoltaïque. Le traitement des demandes a été confié à SWISSOLAR Colombier (resp. J. Graf), sous la supervision technique de l'OFEN.

Jusqu'au mois d'octobre 1999, le programme a reçu quelque 7100 demandes pour des installations solaires thermiques, et plus de 630 pour le photovoltaïque. A cette même date, 5600 installations thermiques, totalisant une surface de capteurs de 56'400m<sup>2</sup>, et 312 installations photovoltaïques d'une puissance combinée de 3,3 MWp avaient été achevées, avec une contribution promotionnelle globale de 16 millions de francs environ, soit 7,3 millions pour les installations thermiques et 8,6 millions pour le photovoltaïque.

La répartition géographique des installations solaires thermiques se concentre sur les cantons de BE, ZH, SG et GR, qui totalisent plus du 50 % de la surface de captage installée. La puissance photovoltaïque installée se concentre même pour plus de 60 % dans les cantons de ZH (41 %) et de BE (20 %). Le fort taux du premier s'explique avant tout par le succès de la bourse solaire photovoltaïque; c'est SH, en revanche, qui occupe la première place par tête d'habitant.

Le coût moyen du traitement complet d'une demande par SWISSOLAR s'est élevé à 160 francs environ. Les frais administratifs représentent ainsi en moyenne 10 % des montants (modestes) demandés pour les installations thermiques, et 0,6 % des montants destinés au photovoltaïque. Les installateurs et les maîtres d'ouvrage ont loué la qualité du service à la clientèle et la célérité du processus d'évaluation des demandes, du moins tant qu'il restait des moyens disponibles. En effet, la demande étonnamment forte provenant des bourses d'électricité solaire photovoltaïque et des entreprises d'électricité a entraîné des goulets d'étranglement financiers et des listes d'attente pour le photovoltaïque.

Les grandes différences entre les cantons résultent avant tout de la durée et de l'intensité des programmes, ainsi que des mesures de relations publiques qu'ils ont eux-mêmes prises pour la promotion de l'énergie solaire. Le succès des bourses pour le courant d'origine solaire repose en premier lieu sur l'initiative de certaines compagnies d'électricité. Dans l'ensemble, les services cantonaux de l'énergie entretiennent une relation plutôt distante avec ces bourses. Ils privilégient leurs propres priorités, qui concordent en partie avec les objectifs de ce programme de subvention, mais qui en divergent sur certains points.

Du point de vue des fournisseurs et des installateurs, les subventions fédérales ne suffisent pas à dépasser le cercle des pionniers déjà sensibilisés aux problèmes de l'environnement. Dans cette optique, il faudrait assurer à long terme des montants nettement plus importants, ne serait-ce que pour convaincre des installateurs à investir dans ce marché. Les critiques portent notamment sur les à-coups du soutien financier accordé pour les installations photovoltaïques. Les bourses de courant solaire n'auraient qu'un potentiel de marché assez limité, quels que soient les avantages liés aux installations d'une certaine taille. Outre l'amélioration de la promotion financière, il conviendrait de lancer des campagnes d'information, indépendantes de tout produit particulier, pour faire connaître aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels (architectes, installateurs) les avantages et les possibilités de l'énergie solaire.

L'enquête sur la clientèle menée auprès des maîtres d'ouvrage confirme ces observations. Presque toutes les installations solaires thermiques, de même que 60 % des installations photovoltaïques (représentant 25 % de la puissance), ont été installés par des maîtres d'ouvrage privés sur leur propre maison. En l'absence de subventions fédérales, plus de 80 % des installations solaires thermiques et plus de la moitié des installations photovoltaïques privées auraient certainement été réalisées quand même. Un fort pourcentage des maîtres d'ouvrage privés ne disposait d'aucune information sur les subventions fédérales, ou n'en était que vaguement informé; ce sont les installateurs qui les leur ont signalées.

La plupart des installations photovoltaïques d'une certaine taille ont été construites soit par des sociétés spécialisées dans le solaire ou autres pour des bourses de courant solaire, soit par des compagnies d'électricité pour leurs propres clients. Elles représentent 70 % de la puissance installée ayant bénéficié de la subvention. Pour la construction d'installations photovoltaïques, ce sont avant tout les conditions de rachat de courant accordées par les compagnies d'électricité qui sont décisives. Celles de l'EWZ font figure d'exemple : elles sont transparentes et elles permettent l'amortissement sur une longue durée du capital investi, indépendamment du fait que des subventions fédérales ont été perçues ou non.

## Conclusions

- (1) La procédure d'évaluation des demandes s'est révélée bon marché, orientée vers la clientèle et dans l'ensemble exemplaire.
- (2) En raison de la demande étonnamment forte, la procédure d'attribution de fonds aux installations photovoltaïques a souffert de goulets d'étranglement. L'OFEN a négligé de réagir à temps face à cette situation.
- (3) Les effets d'aubaine (pécuniaire) ont été très importants, surtout dans le cas de la promotion (modeste) des installations thermiques, et ils ont également été notables dans le cas du photovoltaïque. La subvention fédérale a par contre joué son rôle de reconnaissance symbolique de l'énergie solaire.
- (4) La portée des mesures est généralement restée limitée, en raison d'une part du taux de subvention modeste et du potentiel commercial limité des installations photovoltaïques, et de l'autre du manque d'information du public et des clients potentiels.

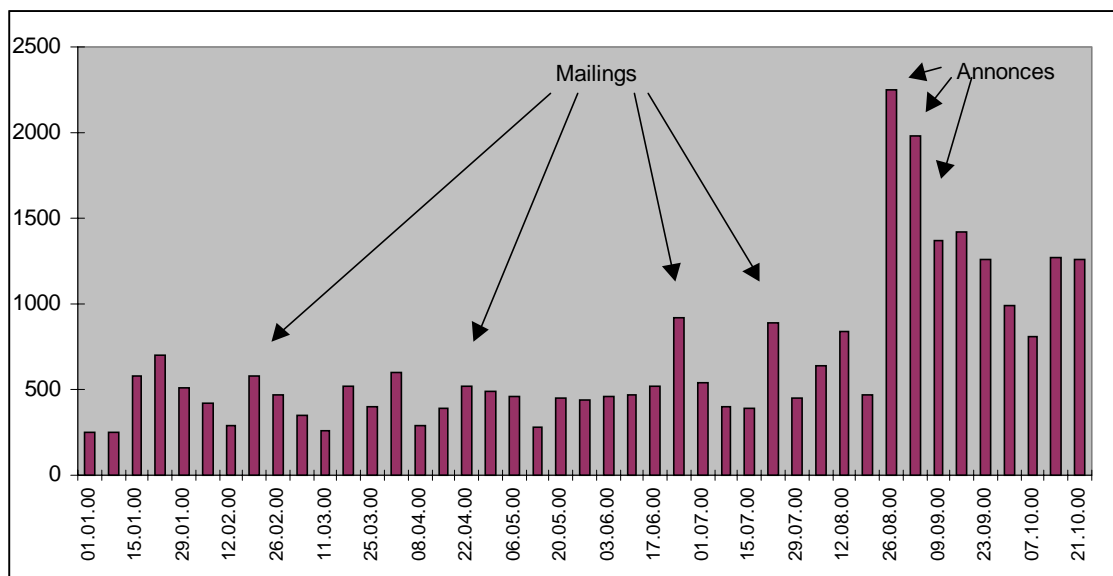
## Recommandations

- A Un programme de subvention tel que celui-ci doit être conçu comme un élément d'une stratégie globale de longue durée; il doit être différencié selon les groupes visés et le type d'installations, et basé sur des études de marché préalables. Le but est d'obtenir une diffusion allant au-delà du cercle des pionniers, et d'adapter en conséquence le taux des contributions.
- B Cette stratégie doit comprendre une campagne d'information et de formation d'image, pour faire connaître les avantages et le potentiel effectifs de l'énergie solaire, et pour convaincre un public élargi.
- C Une promotion planifiée sur la longue durée (10 ans) et des moyens appropriés sont indispensables pour établir un marché de l'énergie solaire.
- D L'information et la formation d'architectes et d'installateurs doit être renforcée, afin que l'énergie solaire soit globalement intégrée dès le début du projet.
- E L'application de ce programme de subvention a établi des normes de bonnes relations avec le public qu'il convient de préserver.
- F Les conditions-cadres légales doivent être améliorées, afin de simplifier encore les procédures d'attribution des demandes de permis de construire pour des installations solaires, et de créer la possibilité d'en étendre la construction à des immeubles locatifs.

## 7. NOUVELLES DE WWW.PROMES.CH

Pierre Dunand-Filliol, à qui nous devons la conception graphique et le lancement de notre site, n'a plus le temps d'en assurer la maintenance et a demandé à être déchargé de ses fonctions de mestr de ouèbe à fin juin 2000. A la rentrée, c'est notre collègue Michel Viloz qui reprend le poste. Bienvenue à Michel et grand merci à PDF dont les talents restent à notre disposition sur le réseau de services PROMES.

Quelques mailings et une campagne de 3 annonces dans le supplément informatique du TEMPS ont sensiblement augmenté le nombre de visiteurs « CH » qui atteint 60% des pages consultées. Les pages de certains membres actifs ont été visitées jusqu'à 35 fois pendant cette campagne.



Le comité envisage de nouvelles actions d'ici la fin de l'année, alors n'oubliez pas de vérifier le contenu de toutes les pages qui vous concernent sur le site. Le nombre de visiteurs total a dépassé 12'000, soit une augmentation de 2'000 depuis septembre. Le référencement du site sur les moteurs de recherche est encore très inégal et les expériences de tout un chacun dans ce domaine seraient les bienvenues.

Signalons, à ce propos l'apparition de portails spécialisés, comme par exemple :

- Un très bon site hollandais : <http://www.pvportal.com>  
Visitez et vérifiez votre inscription sous : <http://www.pvportal.com/switzerland/index.htm>
- Le site du programme photovoltaïque de l'IEA : <http://www.iea-pvps.org>  
avec les News Letters en ligne <http://www.euronet.nl/users/oke/PVPS/pvpower/home.htm>
- Une banque de données de l'OFEFP : <http://www.ch-cds.ch/f/home.htm>  
16 cantons, 19 offices fédéraux et 2 villes ont collaboré.
- Un portail dédié au développement durable : <http://www.eco-portal.com>  
Pour le solaire sélectionnez le domaine Climate/Energy
- Le portail international des contracteurs : [http://www.contractor.com/solar\\_energy.html](http://www.contractor.com/solar_energy.html)  
avec un secteur Energie solaire.
- Le site du Centre suisse de test des composants photovoltaïques : <http://www.lee.dct.supsi.ch>  
TISO : Testing Centre for photovoltaics components.

## **8. MANIFESTATIONS**

### **SYMPOSIUM PHOTOVOLTAÏQUE NATIONAL 2000**

*Développement du marché photovoltaïque*

*après les votations du 24.9.2000*

(Renseignements : Secrétariat du symposium, tél. : 01 226 51 23, e-mail : [martina.huber@strom.ch](mailto:martina.huber@strom.ch))

7-8.11.2000, Neuchâtel

### **CLUB RAVEL**

*Quelques règles simples pour choisir et dimensionner un système d'exploitation de la chaleur souterraine, par B. Matthey*

(Informations : les Electriciens romands, tél. : 021 / 310 30 30)

7.11.2000, Lausanne

### **ENERGIE ET ENVIRONNEMENT**

*COMPLES 2000 / Congrès Méditerranéen*

16-18.11.2000 Beyrouth, Liban

### **RENEWABLE ENERGY EXHIBITION**

*LYON-EUREXPO*

(Renseignements pour exposants : Ch. Guillemet, tél. 0033 / 4 72 22 32 60, voir annexe)

28.2-3.3.2001, Lyon, France

### **COURS POSTGRADE ENERGIE + BATIMENT**

HES·SO, Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale

(Renseignements : HES-SO, Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, tél. : 026 / 429.66.11

e-mail : [enebat@hes-so.ch](mailto:enebat@hes-so.ch))

Fin octobre 2000-mi-juillet 2001

### **CYCLE DE FORMATION DU CUEPE** Université de Genève

Séminaires semestre d'hiver 2000 et Colloque

*Pour mieux comprendre les controverses dans le domaine de l'énergie et de ses effets environnementaux.*

(Informations : Bernard Lachal, 022 705 9646)

(WEB : [www.unige.ch/cuepe/](http://www.unige.ch/cuepe/) e-mail : [bernard.lachal@cuepe.unige.ch](mailto:bernard.lachal@cuepe.unige.ch)) Nov.2000 – Février 2001, Genève

## 9. NOUVELLES BRÈVES

- La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne dont le projet a été approuvé, samedi 14 octobre, à Biarritz lors du sommet informel des Quinze, sera officiellement proclamée au sommet de Nice (7-9 décembre). Ce texte politique constitue le socle de référence des valeurs communes sur lesquelles les membres de l'Union Européenne entendent se fonder pour développer leur intégration, et que devront accepter les futurs adhérents. Cette charte pourrait être ultérieurement intégrée dans les traités ou dans une future constitution européenne.  
[texte],

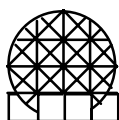
*Pour ce qui concerne l'avenir énergétique de l'Europe, il faudra se contenter de l'article 37:*

Article 37 : Protection de l'environnement

Un niveau élevé de protection de l'environnement et l'amélioration de sa qualité doivent être intégrés dans les politiques de l'Union et assurés conformément au principe du développement durable.

- La Rade Solaire de Genève a été inaugurée le 11 septembre 2000 par Monsieur Robert Cramer, chef du Département de l'Intérieur, de l'agriculture et de l'énergie.  
Cette réalisation de la Société Sunwatt Bio Energie SA est le résultat de la politique active et continue du canton pour faire connaître les nouvelles technologies au public. Elle a reçu une distinction dans le cadre du 10<sup>ème</sup> Prix Solaire Suisse SOLAR 91.  
Ce ne sont pas moins de sept exemples concrets d'utilisation des énergies renouvelables qu'un parcours éco-touristique permet de découvrir autour de la rade.  
[site Internet ECOTOURISME]
- Le Prix Solaire 2000 a fêté son dixième anniversaire à Flums le 31 août 2000.  
160 projets avaient été déposés, soit 284 dossiers différents, dont 57 ont été retenus pour être soumis au jury en vue de l'attribution de prix. Ce sont finalement 23 objets ou personnes qui ont été récompensés, en particulier trois personnalités dont l'engagement pour les énergies renouvelables a été souligné: Messieurs Adolf Ogi, Bruno Frick et André Faist.  
[Liste et portraits des 57 lauréats]
- Voynet arrache à Jospin une écotaxe musclée. La taxe sur les activités polluantes des industries rapportera 3,8 milliards en 2001, en plus des 3,2 milliards de l'écotaxe existante. Elle contribuera à financer les 35 heures. .... seront taxées les consommations des entreprises représentant plus de 100 tonnes d'équivalent pétrole par an .....à moins que, dans la liste des abattements possibles, elles ne trouvent le moyen de passer au travers. Comme les transporteurs, les fabricants de matières plastiques ou d'engrais..... Environ 40'000 entreprises (sur un total de 2'800'000) seront concernées par cette extension de la TGAP  
[La Tribune Desfosse 04.10.00]
- Les objectifs 2002 fixés par la politique genevoise d'assainissement de l'air ne seront pas atteints. Un rapport indépendant demandé par le DIAEE montre du doigt le "transport individuel motorisé"; ce qui provoque l'irritation de la chroniqueuse du journal Entreprise de la Fédération des Syndicats patronaux.  
[Entreprise 20.10.00]  
"Suis-je complètement paranoïaque ? " se demande-t-elle ... Sans nier que la voiture c'est beaucoup plus polluant que le vélo, le tram ou l'huile de genou, Madame Garavaglia a l'impression qu'on la culpabilise !  
Encore LA SCHIZOPHRÉNIE DES GENS HEUREUX (voir plus haut).

## 10. OFFRES D'EMPLOI ET DE SERVICE



**AGENA** énergies

1510 MOUDON – T. 021 / 905 26 56 – F. 021 / 905 43 88  
Agena.energies@span.ch www.agna-energies.ch

Depuis 20 ans, nous sommes fournisseurs dans le secteur des énergies renouvelables.

### **Solaire - Bois - Pompes à chaleur**

Pour compléter notre équipe dynamique, nous cherchons

**Ingénieur ETS** ou technicien ET en électrotechnique ou génie thermique

**Domaine:** Chauffage - électrotechnique - régulation

**Activités:**

- Etablissement de schémas hydrauliques et électriques
- Développement de nouveaux produits
- Assistance technique à nos monteurs et à la clientèle
- Etudes, calculs et offres de systèmes

**Vos qualités:**

- Bonnes notions d'allemand
- Esprit d'initiative et motivation
- Bons contacts avec la clientèle

**Engagement:** Début 2001

**Dessinateur en chauffage** ou technicien ET en gestion d'énergie

**Activités:**

- Appui technique et représentation commerciale auprès de notre clientèle
- Etudes, calculs et offres de systèmes

**Vos qualités:**

- Esprit d'initiative et motivation
- Bons contacts avec la clientèle

**Engagement:** Début 2001

**Monteur chauffage ou sanitaire** avec CFC ou formation équivalente

**Activités:**

- Préfabrication de systèmes en atelier
- Instructions de pose à notre clientèle sur chantiers
- Mises en service des installations

**Vos qualités:**

- Bonnes connaissances professionnelles
- Esprit d'initiative et motivation
- Bons contacts avec la clientèle

**Engagement:** De suite ou à convenir.

### **NOUS OFFRONS :**

- Formation dans ce domaine d'avenir
- Cadre de travail agréable, locaux modernes
- Salaire adapté aux capacités et prestations

**Ingénieur en électricité recherche poste d'ingénieur spécialisé  
dans les énergies renouvelables (solaire).**

Diplôme d'ingénieur ETS de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne en novembre 1997 : a suivi les cours de la section électricité, option Télécom-informatique, et subi avec succès les examens finals.

Expérience professionnelle en informatique, énergétique et R&D solaire.

Langues : Berbère (langue maternelle), arabe, français, espagnol, anglais.

Saïd Boujida – Ch. Contigny 12 – 1007 Lausanne Tél. : 021 / 616 44 64

## **11. DIVERS**

IEA 26 – Brochure “Solar combisystems”

Ce document est une présentation des différentes techniques de chauffage solaire combiné avec la préparation d'eau chaude sanitaire dans sept pays d'Europe.

Information : [www.iea-shc.org/task26](http://www.iea-shc.org/task26) ou en contactant M. Jean-Christophe Hadorn, Chef de programme au no de téléphone suivant : 079 / 210 57 06

## **12. COMMUNICATIONS DU COMITE**

### **NOUVEAU MEMBRE**

Dans sa dernière séance, le Comité a étudié et accepté la candidature suivante :

- Ermanno Minotti                      Installations sanitaires et de chauffage                      Carasso / TI

Conformément à l'article 7 des statuts, cette candidature sera considérée comme acceptée par tous les membres passé un délai de 30 jours après la parution du présent bulletin.

### **IN MEMORIAM**

Si la carte des installations solaires du canton de Neuchâtel en révèle une densité anormalement élevée entre Bevaix et Auvèrrier c'est à Bernard Pillonel qu'on le doit. Très tôt Bernard a su convaincre ses clients et réaliser des installations solaires d'avant-garde comme, par exemple, le lotissement du Mont de Pitié à Cortailod qui fut une première mondiale.

Membre fondateur de la PROMES, membre du Comité central Clima·Suisse, il a donné également toute son énergie aux milieux associatifs et à la société civile.

Entreprenant, passionné, il fait partie de ces hommes dont on se souviendra longtemps parce qu'ils abordent les vrais problèmes avec des solutions qui seront reprises par d'autres. Il nous manque déjà.

Les membres de la PROMES, mais aussi tout l'industrie solaire de Suisse romande, garderont de lui le souvenir d'un homme généreux, fraternel et courageux. Que Chantal sa femme et ses enfants trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Le Comité de la PROMES